

COMPTE RENDU REUNION GROUPE DE TRAVAIL PARAPENTE - visioconférence du 27 octobre 2022 - 18h30

Présents : Jean Luc Chiron, Eric Fradet, Victor Losantos, Gérard PERRET, Michel SARTHE,
Excusé : Jacques Baal (invité).

Victor LOSANTOS ouvre la séance.

Il fait lecture du C.R. de la réunion du 30 juin 2022 en reprenant point par points les sujets abordés.

- Informations relative aux conditions d'assurance.

Il avait été émis le souhait de pouvoir délivrer des licences de l'année n+1 dès le 1er octobre. Ce sujet concernerait également toutes les autres activités fédérales, le constat étant fait que de nombreux candidats « débutants » s'abstiennent de signer une licence-assurance annuelle en fin d'année pour deux mois d'activités seulement. Aucune décision n'a été prise ce jour.

- Tableau de bord fédéral annuel pour le parapente.

Un tableau de bord global des activités parapente a été diffusé aux écoles en cours d'année. Il devrait permettre de faire un bilan précis de l'activité tous les ans. Pour la prochaine réunion un point pourra être réalisé sur le nombre de licenciés par catégorie.

- Révision des réglementations Moniteur Fédéral et Qualification Biplace.

Il est rappelé que tous les textes sont aujourd'hui disponibles sur le site fédéral.

- Site intranet - mise à jour des qualifications fédérales sur le champ "Formation" des licenciés.

Chaque école pourra vérifier que ces mises à jours seront faites après le renouvellement de l'agrément annuel. Les anomalies seront à remonter au groupe de travail.

- Imprimés des Brevets et Carnets de Vols.

La proposition d'écouler les stocks avant de faire imprimer de nouveaux documents à modifier reste valable. Pour ce qui est des carnets de progression, le G.T. proposera un nouveau modèle mieux adapté.

- Comptabilisation des parachutistes pratiquant le parapente de manière autonome (nombre de pilotes brevetés "B").

Le sujet reste toujours en attente. Il semble que la modification informatique demandée et qui aurait permise de comptabiliser le nombre de pratiquants parapente à la fédération soit trop coûteuse.

- Budget - aide au fonctionnement et au développement.

Les manches à air demandées ont été livrées à la fédération. Une trentaine de manches à air étaient destinées à la pratique du parapente. Elles contribuent à la promotion et à la diffusion de l'image de marque de la fédération. Si elles sont support publicitaire important, elle sont également un outil de sécurité sur les sites de vol.

- Stage parapente pour parachutiste - régularisations et délivrance du brevet "B" de pilote réf.: <https://www.ffp.asso.fr/information-examen-brevet-b-parapente/>

Annecy a pu accueillir ce mois d'octobre quelques candidats parachutistes pour l'accès au brevet « B » de pilote parapente.

Pour l'année 2023, une nouvelle communication sera faite par la fédération, via les réseaux sociaux et le site internet fédéral. Jean Luc C. nous transmettra un modèle de texte déjà rédigé.

- Réalisation d'une affiche sur le modèle du parachutisme conventionnel pour la délivrance des brevets ... Avec objectifs , programme, critères d'évaluation, règles de sécurité ...
Michel S. lancera un projet à débattre et à compléter.

- Affiliation et agrément d'une nouvelle structure « Ecole de parapente du lac d'Aiguebelette »

Ce sujet est discuté en détail et reçoit un avis très positif du groupe de travail.

Il est entendu que les règles à appliquer pour cette nouvelle école (charte des écoles ou charge pour l'agrément, règles de délivrances des licences-assurances etc...) doivent rester les mêmes que pour les années passées et décrites dans les documents actuels.

Sous réserve que les dossiers soient complets et conformes, le groupe de travail demande à ce que l'affiliation et l'agrément soient accordés au plus vite comme demandé par cette structure (avant le 5 décembre), afin qu'elle puisse commencer son activité dès le début de l'année.

Michel S. est chargé de prendre contact avec les responsables de cette école, en coordination avec le président de la ligue concernée (P.Fromentin), de se déplacer sur les lieux afin de présenter les règlements fédéraux, les procédures fédérales, les notes et textes régissant l'activité à la FFP, et ainsi de pouvoir répondre aux attentes des acteurs de l'école.

- Coupe Icare à St Hilaire du Touvet, « salon du Bourget des sports aériens »

Compte rendu fait par Jean Luc C. sur la tenue d'un stand F.F.P. , sur l'importance « économique de ce rassemblement et sur son impact médiatique.

Des proposition seront faites par le groupe de travail pour l'édition 2023 (autocollants, tombola...).

Observations :

1 - tous les membres du groupe de travail et toutes les écoles semblent ne pas être destinataires des comptes-rendus des réunions. Ce point est à corriger.

2 - depuis la création du groupe de travail un ou plusieurs « inscrits » n'ont jamais participé à une seule réunion. La liste des participants de ce groupe pourra être réactualisée dès la prochaine réunion. Il s'agit ainsi d'exprimer à nouveau sa participation auprès de Victor.

PROCHAINE REUNION - VISIOCONFÉRENCE : Le 15 décembre 2022 à 18h30

Fin de réunion : 20h00